

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/08/2026 - 12129 - 2014 B 01684 - 805 153 848 - A2PM Conseil



- CABINET BENCIVENGO & ASSOCIÉS
Expertise Comptable



☎ 04 90 89 77 27

2, route de Montfavet - AVIGNON

Certifié conforme à l'original
[Signature]



Société A2PM CONSEIL

1268 route de Vedène

84700 SORGUES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	225	225				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	9 924	9 924				
	Autres immobilisations corporelles	24 966	17 520	7 446	12 151	4 705-	38. 72-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)		35 115	27 668	7 446	12 151	4 705-	38. 72-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	3 205		3 205	2 495	710	28. 46
	Autres créances	802		802	1 282	480-	37. 46-
	Charges constatées d'avance				1 376	1 376-	100. 00-
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	8 393		8 393	10 717	2 324-	21. 69-
	Total de l'actif circulant (IV)	12 399		12 399	15 870	3 470-	21. 87-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		47 514	27 668	19 846	28 021	8 175-	29. 18-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1	13 495	13 495-	100. 00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 279	225	6 054	N5
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	8 480	15 921	7 441-	46. 74-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 537	4 108	2 571-	62. 58-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662	370	291	78. 55
	Dettes fiscales et sociales	5 861	5 068	793	15. 65
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 307	2 554	753	29. 48
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	11 366	12 100	734-	6. 07-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	19 846	28 021	8 175-	29. 18-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

11 366 10 564

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	74 788		74 788	71 843	2 945	4. 10
Montant net du chiffre d'affaires	74 788		74 788	71 843	2 945	4. 10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			74 789	71 843	2 946	4. 10
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			702	1 428	726-	50. 82-
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			25 287	27 911	2 623-	9. 40-
Impôts, taxes et versements assimilés			878	888	10-	1. 13-
Salaires			25 266	24 594	673	2. 73
Cotisations sociales			10 428	10 217	212	2. 07
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 705	6 326	1 621-	25. 62-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			2	3	1-	47. 93-
Total des Charges d'exploitation (II)			67 269	71 366	4 097-	5. 74-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 520	477	7 043	N5
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	92	171	79-	46. 26-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	92	171	79-	46. 26-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	92-	171-	79	46. 26
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 428	306	7 122	N5
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	35	35		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	35-	35-		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 114	46	1 068	N5
Total des produits (I+III+V+VII)	74 789	71 843	2 946	4. 10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 510	71 618	3 108-	4. 34-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 279	225	6 054	N5

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20510000	LOGICIELS	225	225		
28051000	AMORT. LOGICIELS	225-	225-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE					
21500000	MATERIEL	9 924	9 924		
28150000	AMORT MATERIEL	9 924-	9 924-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 446	12 151	4 705-	38. 72-
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	22 844	22 844		
21830000	MAT.BUREAU ET MAT.INFORMATIQUE	1 068	1 068		
21840000	MOBILIER	1 054	1 054		
28182000	AMORT MAT. DE TRANSPORT	15 861-	11 292-	4 569-	40. 46-
28183000	AMORT DES AMT DE BUREAU ET INF	1 068-	1 068-		
28184000	AMORT. MOBILIER	591-	455-	136-	29. 89-
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III		7 446	12 151	4 705-	38. 72-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 205	2 495	710	28. 46
41000000	CLIENTS	3 205	2 495	710	28. 46
AUTRES CREANCES		802	1 282	480-	37. 46-
40000000	FOURNISSEURS		367	367-	100. 00-
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES		822	822-	100. 00-
44566100	TVA/ABS	802	93	709	762. 33
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 376	1 376-	100. 00-
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 376	1 376-	100. 00-
DISPONIBILITES		8 393	10 717	2 324-	21. 69-
51200000	SOCIETE GENERALE	8 393	10 717	2 324-	21. 69-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		12 399	15 870	3 470-	21. 87-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		19 846	28 021	8 175-	29. 18-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice.N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAL		2 000	2 000		
10100000 CAPITAL		2 000	2 000		
RESERVE LEGALE		200	200		
10610000 RESERVE LEGALE		200	200		
REPORT A NOUVEAU		1	13 495	13 495-	100. 00-
11000000 REPORT A NOUVEAU		1	13 495	13 495-	100. 00-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		6 279	225	6 054	N5
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I		8 480	15 921	7 441-	46. 74-
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		1 537	4 108	2 571-	62. 58-
16431000 PRET 013800		1 537	4 108	2 571-	62. 58-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		662	370	291	78. 55
40000000 FOURNISSEURS		662	370	291	78. 55
DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 861	5 068	793	15. 65
43100000 URSSAF		1 010	1 018	8-	0. 78-
43400000 RETRAITE		423	425	2-	0. 53-
43450000 PREVOYANCE		402	381	21	5. 56
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES		292		292	
44550000 TVA A DECAISSER		3 253	2 902	351	12. 10
44571000 TVA COLLECTEE		378	229	148	64. 75
44703000		12		12	
44750000 PAS		91	112	21-	18. 83-
AUTRES DETTES		3 307	2 554	753	29. 48
45500000 ASSOCIE MICALEFF J-P		3 307	2 554	753	29. 48
TOTAL DES DETTES III		11 366	12 100	734-	6. 07-
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)		19 846	28 021	8 175-	29. 18-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	74 788	71 843	2 945	4. 10
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	74 788	71 843	2 945	4. 10
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	74 788	71 843	2 945	4. 10
AUTRES PRODUITS	0		0	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	74 789	71 843	2 946	4. 10
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	702	1 428	726	50. 82
60220000 VETEMENT DE TRAVAIL	397	116	281	242. 09
60223000 PETIT EQUIPEMENT	89	902	813	90. 10
60225000 FOURNITURES DE BUREAU	215	409	194	47. 36
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 287	27 911	2 623	9. 40
60400000 SOUS TRAITANCE EXPERTISE	2 780	4 830	2 049	42. 43
60660000 CARBURANT	1 901	2 243	342	15. 25
61221000 CREDIT-BAIL PHOTOCOPIEUR		3 735	3 735	100. 00
61310000 LOYER ET CHARGES	3 720	3 640	80	2. 20
61555000 ENTRETIEN REPARATION MAT DE TR	1 388	646	742	114. 95
61560000 MAINTENANCE		371	371	100. 00
61600000 ASSURANCES	4 557	3 923	634	16. 16
61660000 ASSURANCE S/ EMPRUNT	44	44		
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 243	2	1 241	N5
62260000 HONORAIRES	2 507	2 275	232	10. 18
62270000 FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	56	45	12	25. 89
62300000 PUBLICITE/PUBLICATIONS/REL.PUB	1 560	918	642	69. 94
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	609	456	153	33. 60
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS	1 046	1 501	456	30. 34
62510000 RECEPTIONS	2 189	1 659	530	31. 95
62600000 TELEPHONE	460	470	10	2. 03
62610000 FRAIS POSTAUX	22	51	29	56. 47
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSI.	765	648	117	18. 12
62800000 COTISATIONS	440	455	15	3. 32
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	878	888	10	1. 13
63511000 COTISAT* FONC. DES ENTREPRISES	878	863	15	1. 74
63513000 FORMATION PROFESSIONNELLE		25	25	100. 00
SALAIRES	25 266	24 594	673	2. 73
64110000 REMUNERATIONS BRUTES	25 266	24 594	673	2. 73
COTISATIONS SOCIALES	10 428	10 217	212	2. 07
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	7 905	7 678	227	2. 95
64530000 COTIS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 528	1 487	41	2. 74
64550000 MUTUELLE	996	942	54	5. 79
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL		110	110	100. 00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 705	6 326	1 621	25. 62
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 705	6 326	1 621	25. 62

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES CHARGES	2	3	1-	47. 93-
65800000 CHARGES DIV. DE GESTION COURAN	2	3	1-	47. 93-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	67 269	71 366	4 097-	5. 74-
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 520	477	7 043	N5
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	92	171	79-	46. 26-
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	92	171	79-	46. 26-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	92	171	79-	46. 26-
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	92-	171-	79	46. 26
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	7 428	306	7 122	N5
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	35	35		
67100000 PENALITES	35	35		
TOTAL (VIII)	35	35		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	35-	35-		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	1 114	46	1 068	N5
69500000	1 114	46	1 068	N5
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	74 789	71 843	2 946	4. 10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 510	71 618	3 108-	4. 34-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	6 279	225	6 054	N5

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A2PM CONSEIL		1268 route de Vedène	
SIRET	8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7	84700 SORGUES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	7 428	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
				Taux d'imposition	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'imposition	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BENCIVENGO & ASSOCIES AVIGNON 2 Route de Montfavet 1er étage 84000 AVIGNON Tél:		Tél:	
		Identité du déclarant:	
		Date:	Lieu AVIGNON
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	MICALEFF CACCHIA Jean-Philippe
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a	payées par un établissement chargé du service des titres				b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions								e			
autres que celles visées en (a),								f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.		
						5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								l			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise Société A2PM CONSEIL Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1268 route de Vedène 84700 SORGUES

Numéro SIRET * 8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 5]	Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		1	13 495
	Résultat de l'exercice	136		6 279	225
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		8 480	15 921
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156		1 537	4 108
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		662	370
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	3 631	5 861	5 068
	Comptes courants d'associés	173		3 307	2 554
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		11 366	12 100
	Total général (I + II + III)	180		19 846	28 021
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A2PM CONSEIL

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
[3 1 1 2 2 0 2 5]Néant
Exercice N-1 clos le
[3 1 1 2 2 0 2 4]

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Cegid Quaden

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
		215		214		
Production vendue	services *	217		218	74 788	71 843
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	74 789	71 843
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	702	1 428
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	25 287	27 911
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	878	888
Rémunérations du personnel *				250	25 266	24 594
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)				380	10 428	10 217
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)				255	4 705	6 326
Dotations aux dépréciations				256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)				259	2	3
Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	67 269	71 366
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7 520	477
Produits financiers (III)				280		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges financières (V)				294	92	171
Charges exceptionnelles (VI)				300	35	35
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 114	46
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	6 279	225
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	6 279	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	1 114	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés				247		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*				248	35	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44. sexes)				986		
Zone franche urbaine (44 octies A)				987		
Zones de revitalisation de la défense (44 septuies)				127		
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)				181		
Jeune entreprise innovante (44. sexes A)				989		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991		
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)				345		
Investissements et souscriptions outre-mer				344		
Créance due au report en arrière du déficit				346		
Zone de développement prioritaire (44 septuies)				993		
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)				992		
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	7 428	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	7 428	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		:
Contraventions		35
Total des réintégrations diverses	330	35

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410	225	412		414		416	225		225	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 924	442		444		446	9 924		9 924	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	22 844	462		464		466	22 844		22 844	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 122	472		474		476	2 122		2 122	
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	35 115	492		494		496	35 115		35 115	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500	225	502		504		506	225			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 924	532		534		536	9 924			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	11 292	552	4 569	554		556	15 861			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 523	562	136	564		566	1 659			
TOTAL		570	22 963	572	4 705	574		576	27 668			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	⑤	Long terme						
						Court terme *						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	14 958
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 040
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A2PM CONSEIL

ADRESSE (voie) 1268 route de Vedène

CODE POSTAL 84700

VILLE SORGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20510000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001	000 MS OFFICE FAMI PETITE ENT 2013 1 POSTE	224.99	041014	L 100,00	224.99		224.99		

Compte : 21500000 MATERIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00011	000 ECHELLE TELESCOPIQUE SIMPLE 3.2M 08000005 REXEL	191.76	101014	L 20,00	191.76		191.76		
00015	000 DETECTEUR PLOMB FONDIS XLP300 + COFFRE FORT	2 200.00	020715	L 20,00	2 200.00		2 200.00		
00020	000 Remplacement source 23mci pour xlp300 08000042 FONDIS	7 532.00	020921	L 33,33	7 532.00		7 532.00		

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00021	000 T CROSS 1.6 TDI 95 CH 08000115 GVA BY MY CAR	22 844.44	130722	L 20,00	11 292.00	4 569.00	15 861.00	6 983.44	

Compte : 21830000 MAT.BUREAU ET MAT.INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002	000 ECRAN SAMSUNG 22"/S22D390Q/LED	124.99	041014	L 33,33	124.99		124.99		
00003	000 HP UC 500-310/6500/482T/HD8570	333.33	041014	L 33,33	333.33		333.33		
00018	000 PC ULTRA PORTABLE ASUS ZENBOOK 14 UX425J	609.20	041220	L 33,33	609.20		609.20		

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00006	000 BUREAU LUX BLANC LAQUE L150	217.49	041014	L 20,00	217.49		217.49		
00007	000 FAUTEUIL NEVADA II	157.49	041014	L 20,00	157.49		157.49		
00022	000 CLIMATISEUR	679.00	010624	L 20,00	80.00	136.00	216.00	463.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21840000 MOBILIER								
08000131 SG ELECTRICITE								

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
35 114.69								35 114.69

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
22 963.25	4 705.00			4 705.00		27 668.25		

(*) I = Interêts des emprunts, A = Assurance des emprunts

SASU « A2PM »
1268, route de Vedène
84700 SORGUES
RCS AVIGNON 805 153 848



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à 10 heures,

L'associé unique de la société, « A2PM » Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 €, dont le siège est, 1268, route de Vedène – 84700 SORGUES, immatriculée au Registre du commerce sous le n° AVIGNON 805 153 848, s'est réunis au dit siège sur convocation.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Philippe MICALLEF, président,

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les A.R. des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits, le bilan et l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice 2025 ;
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;
- Affectation des résultats.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du président et examiné les comptes de l'exercice 2025, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in the bottom right corner of the page.

Deuxième résolution

Les résultats nets de l'exercice 2025 reçoivent l'affectation suivante :

Résultat net comptable : 6.279 €

Le solde du compte « Report à nouveau » sera de 6.279 € après répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le président a perçu une rémunération brute de 18.000 € pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

M. Jean-Philippe MICALLEF

